

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 06-7628 / 101594  
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez  
Usinage (équipe de production 6/7 jours)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
17 H  
01.01.2006–31.12.2006 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)**

- 06-8028 / 101455  
Liaisons Electroniques- Mécaniques LEM SA, 1228 Plan-les-Ouates  
ateliers de production: bobinage, PV, GV, LTS, AUTO  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
100 H, 38 F  
01.04.2005–31.03.2008 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-7659 / 101700  
Bandi SA, 2852 Courtételle  
décolletage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
12.02.2006–11.02.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-7757 / 100835  
Alcan Aluminium Valais SA, 3965 Chippis  
Centre Alplan – M.Matter  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
54 H  
08.01.2006–07.01.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-7776 / 100836  
Alcan Aluminium Valais SA, 3960 Sierre  
ATI Plate-Shop S16 - 18  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
54 H  
08.01.2006–07.01.2009 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (sans alternance) (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-7565 / 101691  
Préci-Dip Durtal SA, 2800 Delémont  
atelier de décolletage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-7777 / 100835  
Alcan Aluminium Valais SA, 3965 Chippis  
ATI Plate-Schop S21  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
32 H  
08.01.2006–07.01.2009 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

21 mars 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	11
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.03.2006
Date	
Data	
Seite	2928-2930
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 452

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.